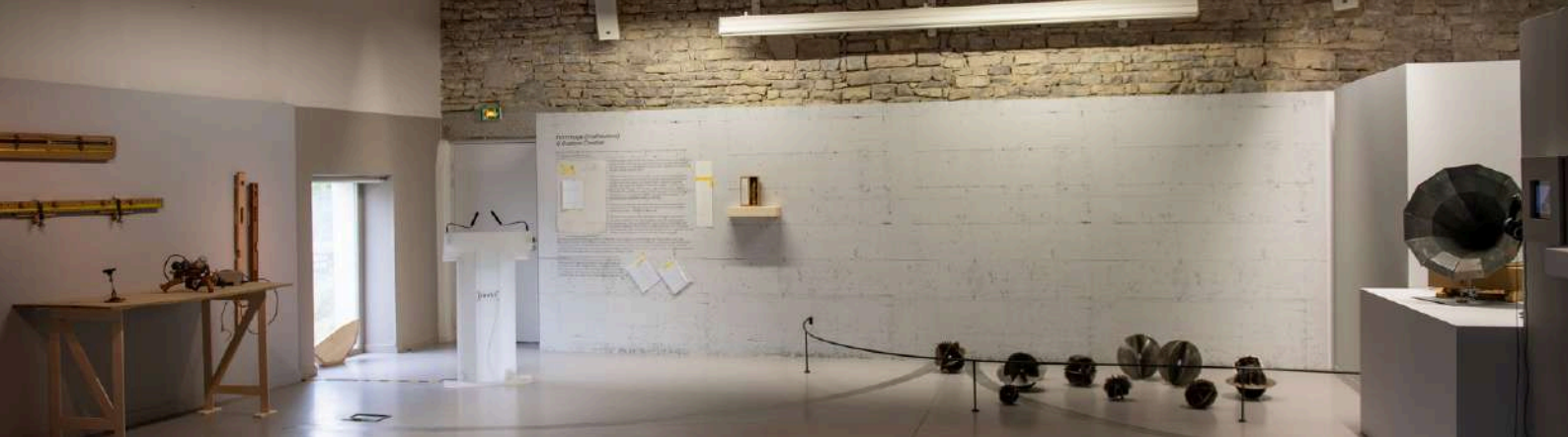




APPEL A CANDIDATURES

Ferme Familiale Courbet, Flagey

Date limite de candidature : 30 août 2024



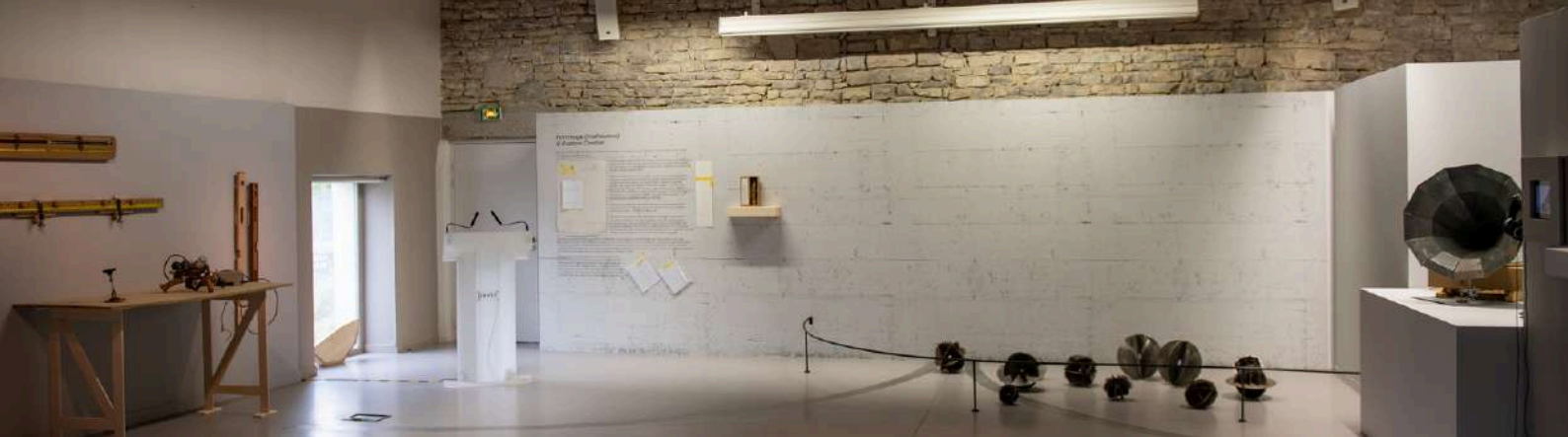
LE PÔLE COURBET

Le projet patrimonial et culturel « Pays de Courbet, Pays d'artiste » est né en 2004 par la volonté du Département du Doubs de participer au développement culturel, social et économique du territoire aimé et peint par l'enfant du pays, Gustave Courbet.

Cinq sites composent aujourd'hui le Pôle Courbet : la ferme familiale Courbet à Flagey, le musée Gustave Courbet à Ornans, l'Atelier du peintre à Ornans, le site de la Source de la Loue et huit sentiers parcourant les grands paysages peints par Courbet.

Fort d'une collection unique - plus importante collection publique d'œuvres de Gustave Courbet avec 150 peintures, dessins et lettres - présentée au sein du musée, ce sont plus de 70 000 visiteurs qui fréquentent chaque année les sites du Pôle Courbet. Grâce à sa politique d'expositions d'envergure, ainsi que par la diversité des événements culturels proposés à l'ensemble des publics, ce pôle, unique et pionnier, est entièrement dédié à la vie et l'œuvre de Gustave Courbet et à la défense du patrimoine culturel et naturel de notre territoire.





LA FERME FAMILIALE COURBET

Implantée dans le village de Flagey, sur le plateau d'Amancey, la ferme familiale des Courbet est un témoignage de l'origine rurale et paysanne du peintre.

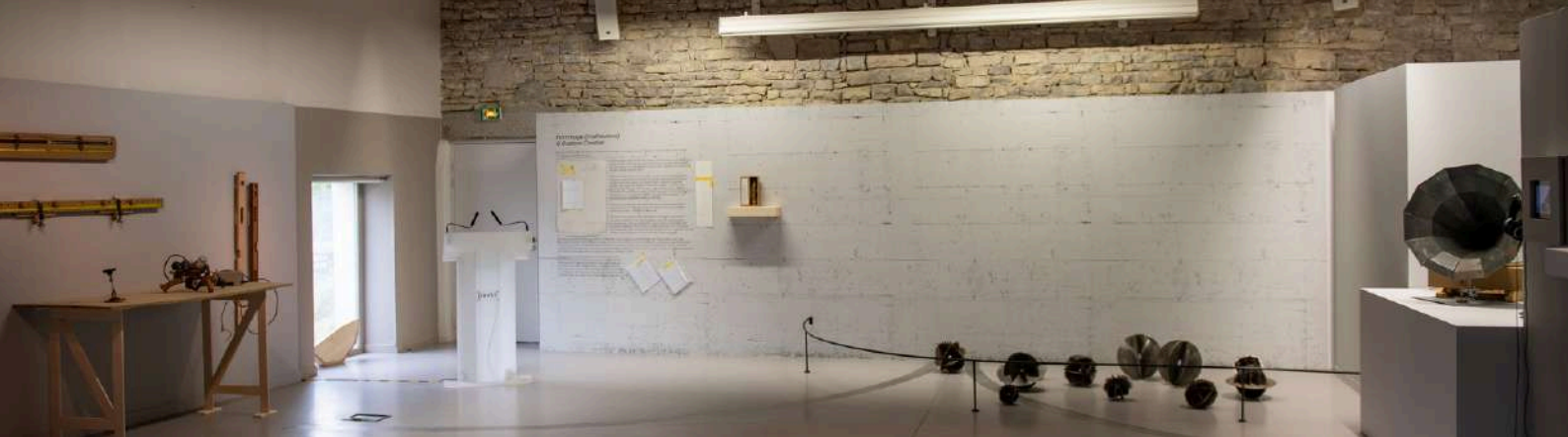
Initialement acquise par le grand-père paternel du peintre, la ferme est reprise par son fils, Régis Courbet qui l'agrandit et la diversifie grâce à un sens aigu et débordant de créativité.

Passée aux mains d'autres familles à partir de 1910, c'est en 2000 que naît l'idée de valorisation de ce lieu, à la suite du déplacement exceptionnel de l'œuvre *Les Paysans de Flagey revenant de la foire* (Musée des Beaux-arts et d'archéologie, Besançon), le temps d'un après-midi, à Flagey.

En juin 2007, le Conseil Général du Doubs (devenu Conseil départemental) a acquis la Maison familiale. Des travaux de réhabilitation ont permis l'ouverture de ce site en juillet 2009, deux ans avant la réouverture du Musée départemental à Ornans.

Depuis cette date, les équipes du Pôle Courbet y ont réalisé plus de 30 expositions temporaires et près de 300 événements culturels (concerts, spectacles, conférences, théâtres...).

Un nouvel élan est donné en 2020 avec l'élaboration d'un nouveau projet scientifique et culturel voulant faire du site de la Ferme familiale Courbet un laboratoire de l'art et la poursuite d'une programmation éclectique, tournée vers l'art vivant.

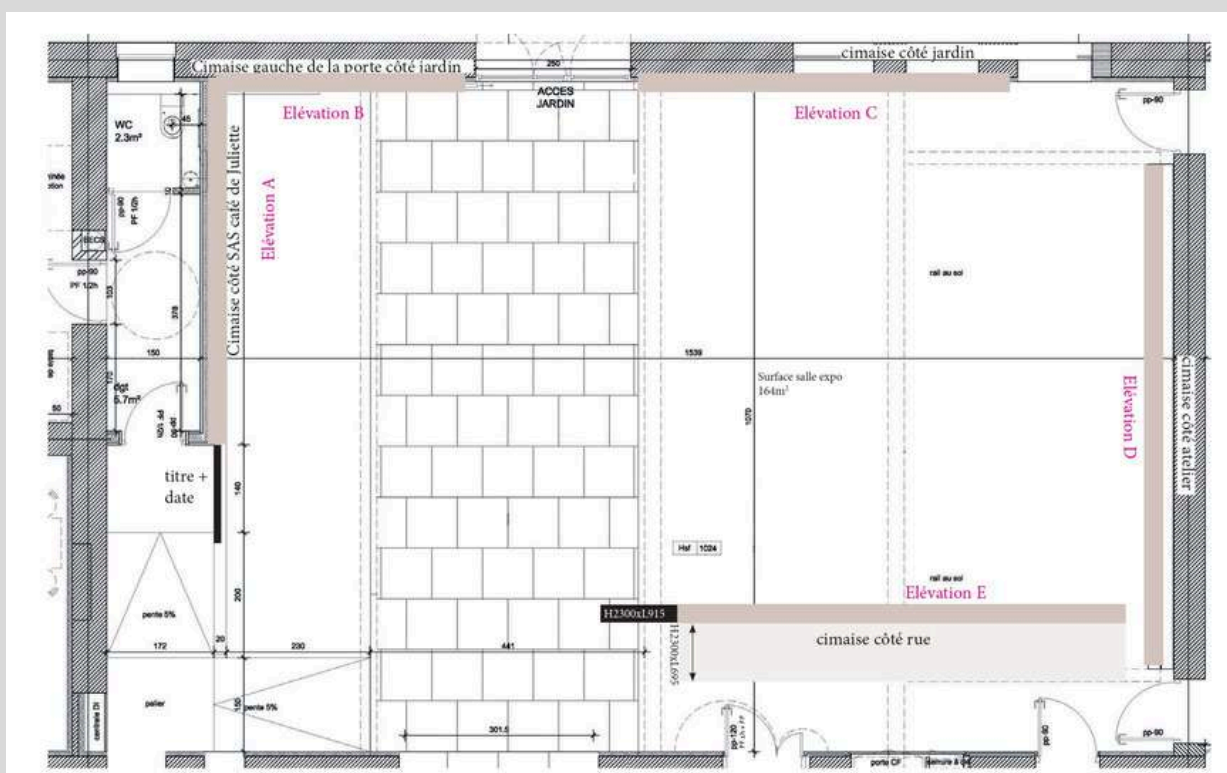


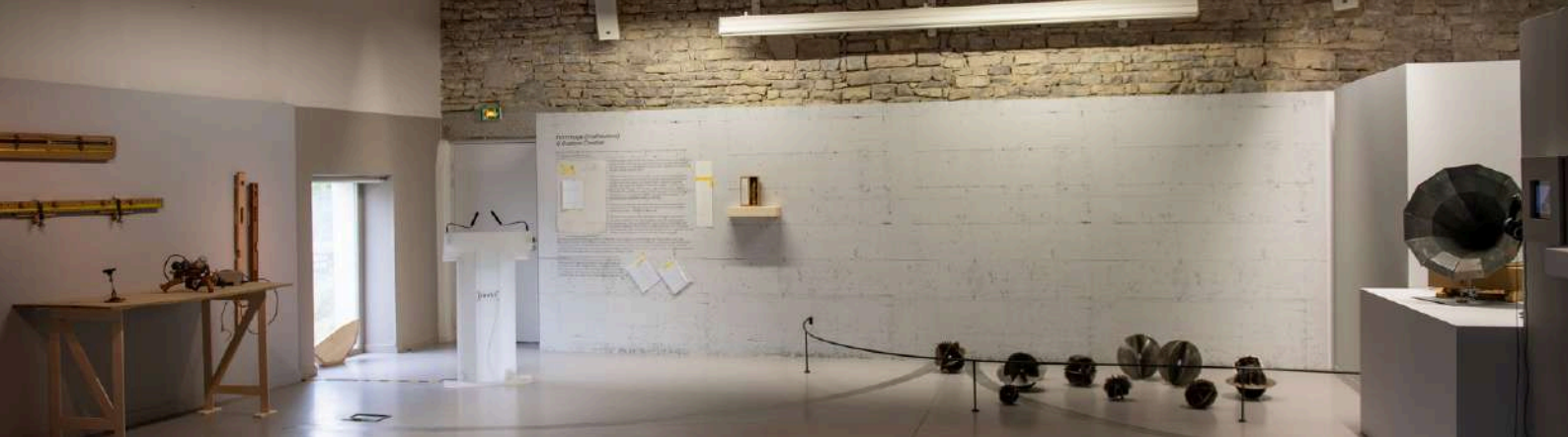
LA FERME FAMILIALE COURBET

La grange

Avec près de 170m², cet espace d'exposition, qui est une ancienne grange, possède un grand potentiel.

Avec sa hauteur de plafond impressionnante et ses percées de lumière sur le jardin, ce lieu accueille également des événements culturels (théâtre, danse, musique etc) nécessitant que le centre de la salle reste libre ou facilement dégageable pendant les expositions.





LA FERME FAMILIALE COURBET

La salle pédagogique



Dédiée aux temps de médiation avec les publics scolaires ou spécifiques, cet espace de 50m³ peut être employé durant la phase de résidence.

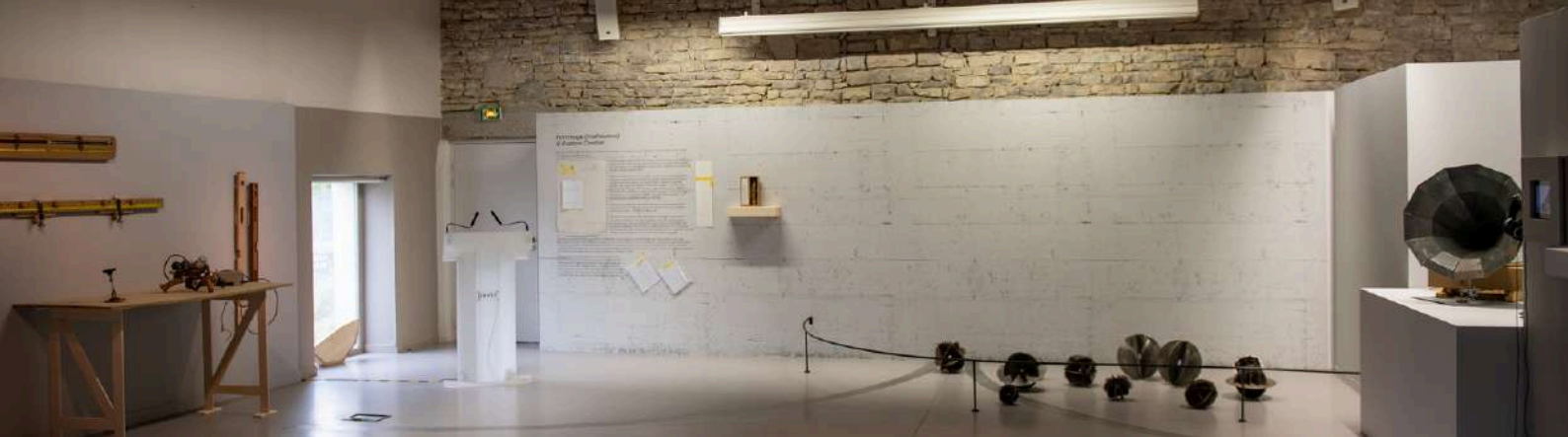
Le jardin et le verger

Richesse unique de ce site, le jardin, son potager et verger, faisait déjà partie du site à l'époque des Courbet.

Aujourd'hui, ce jardin clos permet une première immersion olfactive et sensorielle au site de la ferme familiale. Véritable carrefour ornemental, médicinal et aromatique, ces 120 variétés différentes sont utilisées pour des dégustations, des ateliers d'initiation aux arts plastiques ou encore des ateliers d'aromathérapie.

Des sculptures et créations d'artistes y sont exposées de manière permanente.





PRESENTATION ET OBJECTIFS

La Saison printemps/été 2025

Pour la saison estivale 2025, le Pôle Courbet consacrera une exposition Carte blanche à Eva Jospin au sein de l'Atelier Courbet ainsi qu'une exposition consacrée à la figure de l'artiste marcheur dans la peinture du XIXe siècle au Musée Courbet. Ces deux projets sont dirigés par Benjamin Foudral, conservateur et directeur du Pôle Courbet et Pierre Wat, professeur et historien de l'art.

Pour le site de la Ferme familiale Courbet, le Pôle Courbet propose à un.e artiste ou collectif de poursuivre ses recherches en vue d'une résidence avec restitution par exposition temporaire dans la grange avec possibilité d'intervention dans le jardin.

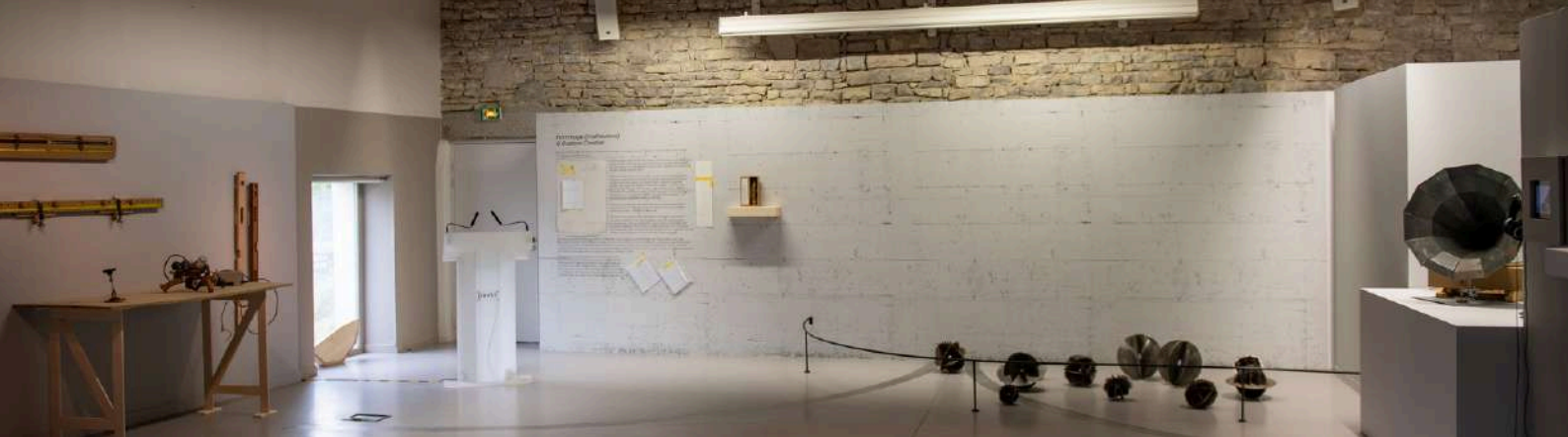
Objectif de la résidence

A destination d'un.e artiste ou collectif, ce projet de résidence vise à :

- soutenir et encourager la création contemporaine.
- permettre la création d'une ou plusieurs œuvres pendant le temps de la résidence.
- sensibiliser le public à l'art contemporain et à la création.

Disciplines concernées :

- arts plastiques
- vidéo / arts numérique
- performance
- photographies



ATTENTES ET MODALITES

Attentes

- Une possibilité de résidence de trois à quatre semaines, à Flagey, qui peut s'imaginer en deux temps, entre la période de janvier à mars 2025 avec hébergement possible (modalités page 9 du document).
- Deux temps d'échanges avec le public scolaire durant la résidence.
- Une table ronde publique de restitution de la résidence.
- Une exposition présentant la ou les nouvelles productions avec possibilité de présenter d'autres pièces.

Modalités de la résidence

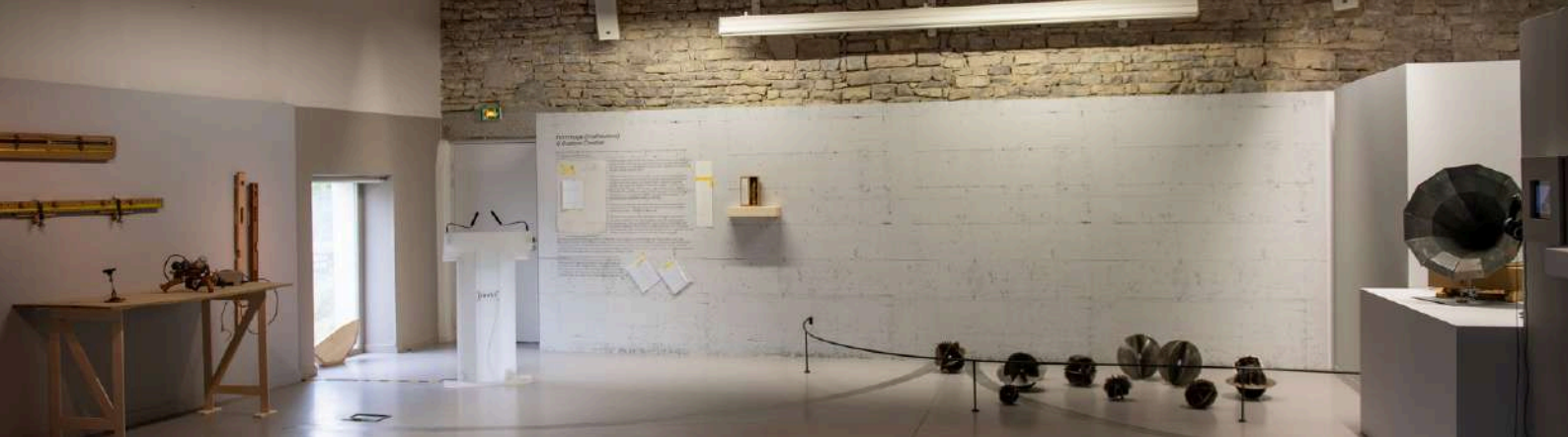
Mise à disposition de la grange et/ou ponctuellement de la salle pédagogique comme espace de travail. Un espace bureau avec accès wifi sera disponible.

Un accompagnement du/des artiste.s par les équipes du Pôle Courbet sera proposé sous forme de conseils, d'appui technique ou encore par la visite des réserves du musée par exemple.

Durant la résidence, deux dates seront choisies afin que le public scolaire ou du public spécifique (handicap, champ social) puisse échanger, voir et questionner le processus créatif. Ces sessions, d'une heure environ, seront encadrées par un médiateur.rice culturel.le de l'équipe.

Les artistes seront tenu.e.s d'apporter leurs outils, matériel informatique et tout matériaux nécessaires à leur travail.

Durant la période d'exposition, un évènement qui peut prendre tout type de forme (conférence, performance etc) sera dans la programmation culturelle du lieu.



PLANNING ET CONDITIONS FINANCIERES

Calendrier prévisionnel

- Fin septembre 2024 : sélection de l'artiste/collectif d'artistes par le jury.
- Entre janvier et mars 2025 : phases de résidence
- 29 mars 2025 : table ronde restitution de la résidence
- Entre le 7 et le 11 avril 2025 : accrochage de l'exposition
- Du 19 avril au 3 novembre 2025 : exposition

Conditions financières

Un budget de 10.000 euros est alloué à cette résidence comprenant les frais de production, les droits de monstration et la rémunération des évènements et temps d'échange. Ce budget sera précisé lors de la phase de sélection et selon le type de production proposé.

Seront défrayés, dans une limite de 80 euros par semaine, les frais de transport et 20 euros par jour de frais de restauration par artiste.

Le Pôle Courbet s'engage à prendre en charge les frais (dans un budget global mesuré) :

- de scénographie
- de signalétique
- de communication
- d'assurance des œuvres
- de vernissage

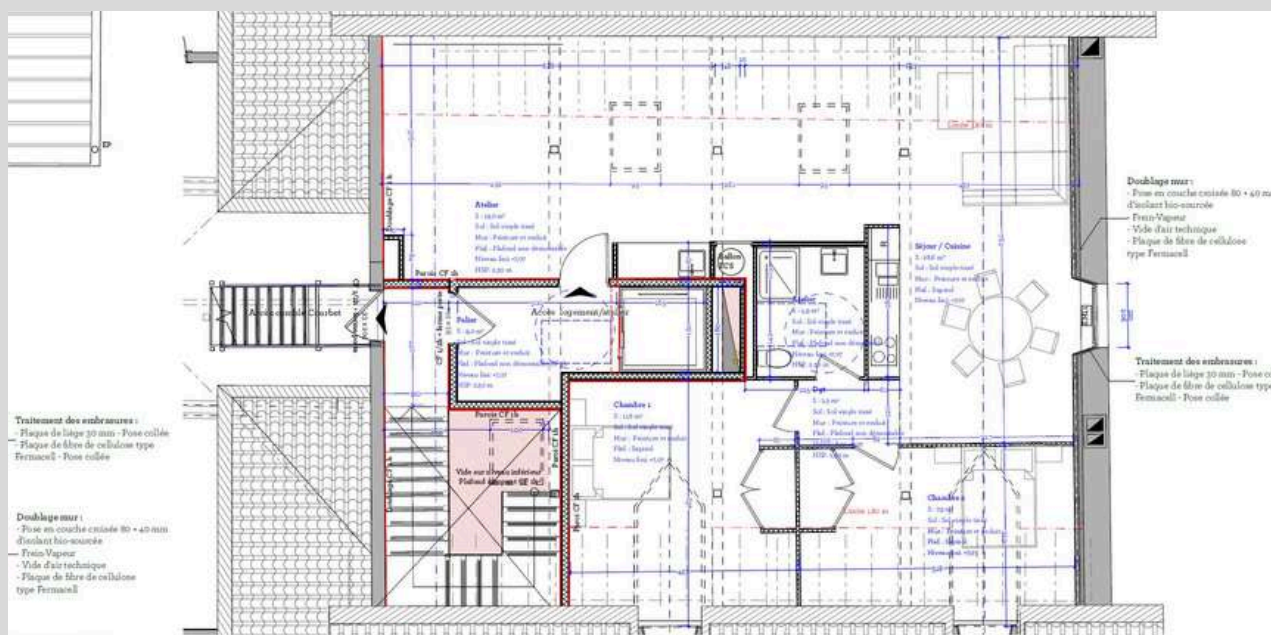
Les frais d'emballage et de transport des œuvres pourront éventuellement être pris en charge en fonction du lieu de stockage et des volumes.

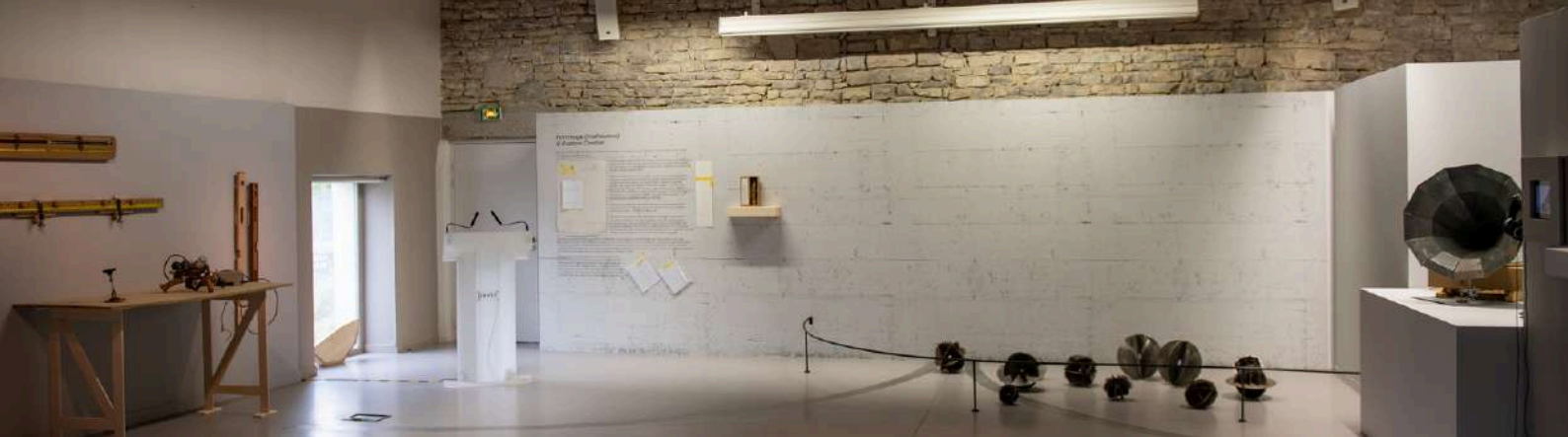


ESPACE D'HEBERGEMENT

Au sein de la Villa Courbet, bâtiment attenant à l'Atelier Courbet, accueillant les espaces de travail des équipes du Pôle Courbet et le Centre de documentation, **un appartement de 75m²** peut être mis à la disposition de l'artiste / du collectif le temps de sa résidence. Celui-ci comprend deux chambres et trois lits, cuisine et salle de bain ainsi qu'un espace atelier de 20m².

Selon les circonstances, l'hébergement peut accueillir ponctuellement le.a conjoint.e et/ou enfant en bas âge de l'artiste.





CANDIDATURE ET PROCESSUS DE SELECTION

Dossier de candidature

Les dossiers de candidatures devront être composés des éléments suivants :

- dossier artistique (CVs et book)
- note d'intention (attentes de la résidence et description du projet)

Conditions de candidature

Peuvent candidater tout.e artiste engagé.e dans une démarche professionnelle de création et être en mesure de s'impliquer dans la résidence et les temps de médiation précisés précédemment.

La possession du permis B est indispensable pour pouvoir postuler.

Processus de sélection

Les candidatures seront examinées par un jury composés d'agents de la direction Education, Sport et Culture du Département du Doubs, une personne de la DRAC Bourgogne Franche-Comté ainsi que le directeur et conservateur du Pôle Courbet.

Les critères d'appréciation du dossier seront :

- la présentation du dossier
- l'originalité et la cohérence du projet artistique
- le parcours et la motivation

Pour permettre de finaliser le choix, deux candidat.e.s seront préselectionnés afin de défendre leur projet lors d'une rencontre en visio.



CONTACTS

Benjamin Foudral : Directeur - conservateur du musée et Pôle Courbet

Camille Cios : Assistante de conservation
camille.cios@doubs.fr

Chris Liardon : Chargé de médiation et programmation culturelle
chris.liardon@doubs.fr